

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 15 février 2010

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :
15

Conseillers
présents :
13

ETAIENT PRESENTS : Mmes **ALDEBERT** Marie-Odile, **GISSELBRECHT** Claudine ; Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude ; **BERNHART** Nicolas, **COURTOT** Jean-Claude, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **PALMA** Yves, **PARUTTO** Pascal, **SCANDELLA** Eric, **SCHLEISS** Hervé et **TROESTLER** Mario et **WURMSER** Philippe

ABSENTE EXCUSEE : Mme **STEIBEL** Martine.

ABSENTE NON EXCUSEE : **ANGSTHELM** Sophie.

Secrétaire de séance : Mr **SCANDELLA** Eric.

Ordre du Jour :

- Approbation du PV de la séance du 21/12/2009
- Atelier communal – Plan de financement
- Rénovation chemin de croix Eglise – Maîtrise d'ouvrage communale
- Demande de subvention – Mise en conformité électrique Station pompage
- Demande de subvention – Chaises pour spectacles théâtraux
- Elargissement commission Eau
- Etude diagnostic réseau AEP
- Divers

Ouverture de la séance à 20H35

N°01/10 : Approbation du PV de la séance du 21/12/2009

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité moins 1 abstention (Wurmser), approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 21 décembre 2009.

N°02/10 : Atelier communal – Plan de financement

Vu la délibération n°51/09 du 21/12/2009 décidant de solliciter la dotation globale d'équipement pour les travaux de construction d'un bâtiment « garage et atelier communal ».

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de retenir le plan de financement de cette opération, comme suit :

Dépenses		Recettes	
Travaux HT	331068,43	DGE 35%	127461,34
Honoraires 10%	33106,84	Conseil Régional	9379,44
Imprévus	5000,00	Ademe	1500,00
TVA 19,6	72358,35	FCTVA	57155,71
		Emprunt	246037,13
TOTAL	441533,62	TOTAL	441533,62

N°03/10 : Rénovation chemin de croix Eglise – Maîtrise d’ouvrage communale

Entendu les explications de M. Troestler, Adjoint au Maire, relatives à l’état de dégradation avancée des tableaux de l’église. Compte tenu que la commune est propriétaire des œuvres, la restauration doit être décidée par la commune. Les coûts estimés pour cette opération s’élèvent à 25000,-€TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité,

Décide la restauration de ces tableaux et se charge de la maîtrise d’ouvrage.

Charge le Maire de passer une convention avec le conseil de Fabrique de Mollkirch concernant les modalités de financement.

Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin pour cette opération.

N°04/10 : Demande de subvention – Mise en conformité électrique Station pompage

Entendu les explications de M. Courtot, Adjoint au Maire, dans le cadre de la mise en conformité électrique de la station de pompage.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité,

Décide de mettre en œuvre une armoire de commande avec télégestion entre le réservoir et la station de pompage selon devis de la Sté EvacEau du 9 décembre 2009 pour un montant de 15570,-€ HT.

Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général et du Bassin Rhin-Meuse pour cette opération.

N°05/10 : Demande de subvention – Chaises pour spectacles théâtraux

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité,

Décide d’acquérir 200 chaises, au prix unitaire de 55,80€ HT, selon devis du 10/02/2010 de la sté ARRO.

Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour l’acquisition de chaises servant aux représentations théâtrales dans la salle polyvalente communale

N°06/10 : Elargissement commission Eau

Le Conseil Municipal, après délibération, à l’unanimité, décide d’élargir la commission précitée au membre extérieur suivant :

Commission « Eau »
HUGELE Brice

N°07/10 : Etude diagnostic réseau AEP

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offre du 27 janvier 2010 et entendu les explications de M. Schleiss, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de confier l'étude diagnostic du réseau d'eau potable à la société HYDRATEC selon l'acte d'engagement d'un montant de 11000,-€ HT.

Autorise M. le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

Décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Général du Bas-Rhin et du Bassin Rhin-Meuse pour cette opération.

DIVERS :

Signature du registre

Planning des élections régionales

Discussion autour du château du Guirbaden et de la salle polyvalente

Journée de jumelage à Lug : 6 juin 2010

Ciné jeunes : 20 février 2010 à 20H30 à la salle polyvalente

POUR EXTRAIT CONFORME :

Mollkirch, le 19 février 2010

Le Maire,
Daniel DEGRIMA